



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pommes

Question écrite n° 26749

## Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur les préoccupations des producteurs de pommes au seuil de la récolte 2003. La moitié de la production nationale étant destinée à l'exportation, principalement vers des marchés étrangers hors Union européenne (Amérique du Sud, Asie du Sud-Est, etc.), les intéressés redoutent une mévente due à la présence de nombreux petits calibres, conséquence de la sécheresse et de la canicule qui a sévi dans notre pays. Or pour éviter un engorgement du marché avec une baisse des prix comme corollaire, ces producteurs de fruits mettent l'accent sur la nécessité d'un dégagement de tonnages hors du marché européen. A cet égard, ils précisent que la faiblesse du dollar par rapport à l'euro ou encore la suppression des plans de campagne dans le budget de l'ONIFLHOR leur sont particulièrement préjudiciables. En outre, dans un marché très concurrentiel, il est utile de préciser que les producteurs nord-américains se trouvent en position de force grâce notamment à des aides directes et des mesures de défiscalisation. Considérant ces éléments, elle lui demande de lui indiquer les mesures urgentes qu'il entend prendre au sujet de ce dossier.

## Texte de la réponse

Les caractéristiques particulières des pommes françaises de la campagne en cours (petit calibre, faible coloration) et la présence plus massive de pommes en provenance de l'hémisphère sud ont suscité l'inquiétude dans la filière, que ce soit pour l'écoulement des produits français sur le marché intérieur ou à l'export qui constitue un débouché important. Dès que les premières difficultés sont apparues, des réunions de travail avec les professionnels du secteur ont été organisées. Une première aide de 250 000 euros a été débloquée pour aider les projets d'exportations et ce malgré les actuelles contraintes budgétaires. En amont de cette aide débloquée en urgence, le secteur de la pomme ainsi que celui du kiwi ont pu bénéficier d'une aide de la Communauté européenne et de l'État dans le cadre du programme de promotion PROMEUROP 2003-2006. L'aide globale pour ce projet présenté par l'interprofession, plus de 19,5 millions d'euros sur trois ans est d'un montant encore jamais atteint. Par ailleurs, le programme de promotion « pomme » sur les pays tiers EUROFEL vient d'être renouvelé pour trois ans par la Commission, à hauteur de près de 3 millions d'euros dont 2,1 millions d'euros débloqués par les pouvoirs publics. Ce type de soutien à la promotion des produits est de nature à favoriser la consommation et à prévenir les difficultés du marché. Depuis, en fonction des variétés, on constate une évolution satisfaisante. Il convient toutefois de rester vigilant sur l'évolution de cette campagne. Un travail approfondi de réflexion sur l'avenir de la filière fruits et légumes est en cours dans le cadre d'un audit approfondi auquel participe l'ensemble des partenaires. Sur cette base, une concertation avec l'ensemble des professionnels de la filière se mettra en place afin d'identifier avec eux les priorités sur lesquelles la dynamique de ce secteur réclame que soit concentrés les efforts.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26749

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture, alimentation et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 20 octobre 2003, page 7928

**Réponse publiée le :** 22 juin 2004, page 4674